

Séance publique du 29 mars 2004

Délibération n° 2004-1804

commission principale : développement économique

commune (s) : Lyon

objet : **Association Le Village des créateurs du passage Thiaffait - Subvention - Avenant annuel à la convention-cadre**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 mars 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon mène une politique de développement pour les secteurs de la mode et affirme le positionnement de l'agglomération lyonnaise en tant que Lyon, ville de l'intelligence de la mode et de la création. Les secteurs de la mode représentent une filière prioritaire du plan de mandat.

Cette politique s'inscrit dans la démarche de Grand Lyon, l'esprit d'entreprise.

La politique de Lyon Vision Mode

Cette politique a donné naissance à une marque : Lyon Vision Mode. Elle symbolise l'action de développement économique menée par la Communauté urbaine en partenariat avec les professionnels de la mode et de la création.

L'objectif est de positionner Lyon comme la place où s'élaborent des technologies, des concepts, des tendances nouvelles propres à capter les marchés de demain.

Un des axes de développement de cette politique est le soutien à la création. L'enjeu est d'intégrer les créateurs dans une logique de marché et de développement économique. Il s'agit d'impliquer la création dans le tissu économique et industriel et de favoriser le développement de partenariats entre les créateurs et les industriels.

L'ambition est de constituer un chaînage du soutien à la création en favorisant des structures de soutien à la création qui correspondent aux différents stades de maturité du créateur et de l'entreprise. La qualité du dispositif de soutien à la création mis en place, tout au long du démarrage de l'activité du créateur sera essentielle pour renforcer l'attractivité territoriale de l'agglomération lyonnaise.

Les objectifs de cet axe de développement sont de :

- favoriser la création mode à Lyon à travers le soutien aux créateurs lyonnais, français et étrangers,
- accueillir les créateurs étrangers qui rempliront ensuite un rôle d'ambassadeur de Lyon dans leur pays et qui sont principalement liés aux nouveaux marchés.

Dans ce cadre-là, par délibération en date du 3 mars 2003, le Conseil a décidé de formaliser le soutien de la communauté urbaine de Lyon à l'association Le Village des créateurs du passage Thiaffait.

Une convention a été signée le 20 mai 2003 et couvre les exercices 2003, 2004 et 2005 où il est précisé que le programme annuel sera indiqué dans la convention actualisée chaque année par un avenant.

Le soutien de la Communauté urbaine de Lyon au village des créateurs du passage Thiaffait s'inscrit en cohérence avec le contrat d'objectifs régional signé entre les professions textile-habillement, l'Etat et la Région Rhône-Alpes.

L'association du Village des créateurs du passage Thiaffait

Le village des créateurs a été fondé par les professionnels de l'habillement avec le soutien des collectivités locales, à savoir la Communauté urbaine et la ville de Lyon.

D'autres partenaires se sont associés à son développement : la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, le Syndicat de l'ennoblissement textile de Lyon et sa région, la chambre des métiers du Rhône, Esmod International Lyon, l'université de la mode, le salon Lyon Mode City et Interfilère et la région Rhône-Alpes.

Le village des créateurs du passage Thiaffait est un centre de ressources pour les activités de mode et de création. Il propose des services généraux partagés et un accompagnement individuel de l'entreprise. Par son système de parrainage et son réseau unique de compétences à travers notamment le soutien des membres fondateurs, le village permet aux nouvelles entreprises de mode de se développer selon leurs besoins et leur rythme.

Ses missions sont de :

- favoriser le développement économique et la promotion de jeunes créateurs nationaux et internationaux installés dans le passage Thiaffait,
- soutenir et accompagner les jeunes créateurs de l'agglomération lyonnaise adhérents de l'association du Village des créateurs,
- promouvoir la création à travers Lyon Vision Mode ;

Les secteurs d'activités d'intervention :

- l'habillement,
- la création et l'impression du textile,
- les bijoux,
- le cuir et la maroquinerie,
- les accessoires de mode,
- le bureau de style de design ;

Bilan 2003 :

- En 2003, quatre nouveaux résidents :

- . Entre Prises et Images : Sylvain Colombet, photographe,
- . Olivier Barron : prêt-à-porter féminin
- . En Bobine Moi : Nadège Cézette, prêt-à-porter féminin,
- . Tramwear : Sarah Diallo, "urbanwear" (vêtements de style urbain) ;

- Les actions en 2003 :

.des expositions au village des créateurs et une exposition à la délégation parisienne de la Communauté urbaine,

- . la participation de créateurs aux salons professionnels et à de nombreux défilés ;

- Le développement des missions vers l'international et la contribution au rayonnement mode de l'agglomération :

. quatre jeunes créateurs étrangers sont venus en résidence temporaire au Village : deux Russes, un Moldave et une Chinoise,

. l'accompagnement du concours des trophées de la création qui permet le soutien de trois nouvelles entreprises dans le domaine de l'habillement, du textile et des services aux métiers de la mode. Deux de ces nouvelles entreprises : En Bobine Moi et Tramwear sont hébergées au Village des créateurs depuis octobre 2003. La troisième est hébergée à Roanne,

. la participation au concours de Saint Petersburg et l'accueil d'un jeune Russe durant l'année 2004,

. la participation de quatre créateurs de bijoux à un salon de bijouterie à Birmingham,

. des missions du Village des créateurs à l'étranger : New York, Sao Paulo, Prague, etc.

Une nouvelle équipe dirigeante du Village (nouveau président et nouvelle directrice) a pris ses fonctions à la fin de 2003 ;

Quelques chiffres au 1er janvier 2004 :

- 8 entreprises résident au Village des créateurs du passage Thiaffait ainsi que la boutique Le Tube à Essai.

Ces 8 jeunes entreprises et le centre de ressources représentent 12 emplois et réalisent un chiffre d'affaires de 1 080 000 €,

- 15 entreprises sont adhérentes au village des créateurs qui représentent 18 emplois et un chiffre d'affaires de 1 200 000 €, soit 24 adhérents au total, qui représentent 30 emplois et un chiffre d'affaires de 2 280 000 €,

- 9 locaux sont occupés sur une capacité de 11.

Le programme du village des créateurs du passage Thiaffait pour l'année 2004

Les enjeux pour le village sont :

- d'accroître la performance économique des adhérents à l'association et d'améliorer, de ce fait, son dispositif d'accompagnement individualisé pour chaque entreprise,

- d'accueillir de nouveaux adhérents,

- d'être un lieu de référence pour les jeunes créateurs de mode, au niveau national et international,

- de favoriser la transversalité entre les secteurs de la mode et de la création et de favoriser la mixité des cultures,

- de participer à la dynamique des pentes de la Croix-Rousse et à la vie du quartier dans lequel le Village est situé.

Quatre axes majeurs seront poursuivis et développés :

- le rayonnement national et international

Continuer à mieux faire connaître le village des créateurs, c'est aussi procéder à une prospection commerciale.

Actions de prospection et de recherche de partenariats envisagées :

. les salons : salons professionnels à Lyon, Paris, Berlin, Milan et Barcelone,

. les concours : concours de renommée internationale de Dinard et de Hyères, concours de Mégève et le trophée Mode et textile des jeunes entreprises,

. les écoles de mode : écoles françaises et étrangères,

. la réception de jeunes créateurs de mode étrangers : afin de mieux faire connaître le village en vue de les accueillir plus tard en tant que résidents du village et afin de mieux leur faire connaître tous les atouts de la filière mode de l'agglomération lyonnaise (ils seront les clients de demain de l'agglomération),

. renforcer les partenariats internationaux ;

- la lisibilité du village des créateurs en harmonie avec son environnement économique et social

Actions envisagées :

. mieux faire comprendre ce qu'est le village : mise en lumière des vitrines et du passage, amélioration de la signalétique, affichage des horaires d'ouverture des ateliers, valorisation de la salle d'exposition, etc.,

. des animations en adéquation avec le contexte du quartier : organisation d'ateliers pour les adolescents et enfants du quartier, organisation d'opérations s'inscrivant parfaitement dans le contexte culturel et économique du quartier (mixité des cultures, mode et musique, urbanisme, etc.), actions mettant en valeur le savoir-faire des entreprises du village des créateurs (pour la journée du patrimoine, la fête des Lumières, le circuit mode en liaison avec l'office du tourisme de Lyon, etc.), rapprochement avec les artistes, designers qui vivent et travaillent sur les pentes de la Croix-Rousse,

. créer et développer une synergie économique : en facilitant l'arrivée de certaines entreprises dans le quartier (entreprises qui ne répondent pas aux critères nécessaires pour intégrer le village mais qui ont une activité complémentaire), en travaillant en partenariat avec les acteurs immobiliers et institutionnels afin de tout mettre en œuvre pour que les entreprises sortantes du village restent dans le quartier et surtout à Lyon, mieux faire se connaître les ateliers, entreprises du quartier avec celles du village pour créer des flux d'activités économiques ;

- l'accompagnement de chaque entreprise dans son développement économique

Les entreprises du village des créateurs doivent être davantage performantes, augmenter leur chiffre d'affaire et donc leurs ventes.

Les actions envisagées :

. l'accompagnement et la formation : mise en place de séminaires de formation avec des experts (juridique, merchandising, assurance à l'export, photoshop et illustrator, anglais, etc.),

. l'accompagnement et la mise en réseau :

* avec les façonniers, les centres techniques, Espace Mode, Espace Textile, etc.,

* le Village des créateurs du passage Thiaffait devra s'appuyer sur le réseau de soutien à la création d'entreprises développé par les acteurs régionaux et structuré dans le cadre du projet Pacerel,

. l'accompagnement et la distribution : constitution d'un fichier qualifié de boutiques, aide à la recherche de VRP pour la distribution des produits de chaque entreprise, obtention de corners dans des grands magasins, organisation de show-room avec défilés de travail et rendez-vous boutiques pré-établis, accompagnement pour la participation des entreprises du village aux salons professionnels, etc.,

. l'accompagnement à la licence : recherche d'une société juridique pour mettre au point un contrat de licence, identifier dix industriels susceptibles d'être intéressés par un contrat de licence avec un créateur, élaborer des dossiers pertinents avec les créateurs pour ces sociétés ;

- faire et faire-savoir

Pour toutes ces actions, il sera essentiel pour le Village des créateurs du passage Thiaffait de :

. travailler avec une attachée de presse à Lyon et à Paris,

. redéfinir la charte graphique et les outils de communication en intégrant Lyon Vision Mode,

. réactualiser le site internet et compléter la plaquette de promotion actuelle.

Budget prévisionnel 2004

total du budget prévisionnel : 347 300 € TTC.

ressources :

- mécénat :	15 000 €,
- habillement Rhône-Alpes :	12 000 €,
- ville de Lyon :	15 000 €,
- Communauté urbaine :	120 000 €,
- région Rhône-Alpes :	125 000 €,
- conseil général du Rhône :	30 000 €,
- cotisations adhérents, location salle d'exposition, appartement, contributions du centre de ressources, réintégration subvention-amortissement :	30 300 €;

dépenses :

- charges de personnel :	113 500 €,
- loyers et entretien des locaux :	24 000 €,
- équipements, fournitures, bureautique :	22 000 €,
- honoraires comptables et consultants :	15 000 €,
- télécommunications, internet, assurances, EDF :	23 800 €,
- missions déplacement :	10 000 €,
- services bancaires, amortissements :	13 000 €,
- salons professionnels, expositions et communication :	126 000 €.

L'évaluation du village des créateurs, pour le programme 2004, portera sur :

- les résultats de la prospection menée dans les salons, concours écoles de mode,
- la démarche de la meilleure insertion du village dans son environnement immédiat,
- l'accompagnement individuel de chaque créateur et sur le développement économique de la société de ce dernier,
- la mise en réseau de Thiaffait avec le projet Pacerel.

Les modalités

Il est proposé que la Communauté urbaine intervienne au profit du Village des créateurs du passage Thiaffait à hauteur de 120 000 € pour permettre la réalisation de ce programme d'actions pour l'année 2004 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Donne un avis favorable à l'avenant pour le programme d'actions 2004.

2° - Autorise monsieur le président à signer ledit avenant.

3° - La dépense correspondante de 120 000 € sera imputée aux crédits inscrits au budget principal de la Communauté ubaine - exercice 2004 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,